

LES MÉDECINES ALTERNATIVES

CRIOC

Centre de Recherche et d'Information
des Organisations de Consommateurs



Fondation d'utilité publique

Boulevard Paepsem 20 – 1070 Bruxelles

aisance les manuels, il guérit très peu et ne s'adresse qu'aux nantis. Pendant des siècles, la plupart des malades ne songeront même pas à s'adresser à lui. Ce n'est qu'à partir du 18^e siècle que la situation commencera à tourner à son avantage. Ainsi, à Liège, le prince-évêque crée le "collège médical" en mars 1699 et le charge de surveiller la pratique des professions médicales et de réprimer les abus.

Toutefois, les habitudes restent ce qu'elles sont et les illégaux continuent à exercer sans être trop inquiétés. Le prince-évêque, lui-même, a recours aux services d'un guérisseur.

A cette époque, en effet, un même individu pouvait naturellement faire appel aux divers stades de sa maladie tantôt à un officiel, tantôt à un guérisseur. Il ne voyait aucun inconvénient à donner simultanément son crédit à des logiques thérapeutiques fondamentalement différentes.

Face à un mal soudain et préoccupant, l'explication magique semblait donner à la maladie un sens nouveau, une raison plus profonde, qui rendait compréhensible son côté insolite. L'attribution de ce sens ouvrait ainsi la voie à de nouveaux types de remèdes, axés cette fois sur la valeur symbolique des rituels et des substances employées.

A cette époque, le parcours d'un malade n'est pas fondamentalement différent de celui d'un malade actuel qui a recours aux médecines alternatives.

Toutefois, la médecine moderne, qui aujourd'hui offre davantage de chances de guérison, a marginalisé un tel recours en se séparant de la dimension "symbolique" à l'œuvre dans la relation médicale.

Jusqu'au 18^e siècle, la maladie pouvait trouver, aux yeux du patient, une série d'explications très différentes, relevant aussi bien de la psychologie, du comportement, d'un mauvais rêve, que d'un sortilège, de la volonté divine ou de sa relation au bonheur et au malheur, toutes sortes de réalités culturelles que, la plupart du temps, nous distinguons aujourd'hui très nettement du domaine de la santé.

Au début du 19^e siècle, le monopole formel des médecins de l'ancien régime va se consolider, car la santé va être associée à la raison d'État et devient un bien collectif et national.

La loi du 19 ventôse an II (mars 1803) relative à l'exercice de la médecine renforce le monopole de l'art de guérir. Le mécanisme de la professionnalisation du corps médical se traduit ainsi par une définition légale de l'orthodoxie. C'est la chasse aux illégaux, la croisade contre les guérisseurs, devins et autres. Une volonté politique réelle vient rafraîchir les privilèges des médecins d'ancien régime.

La notion de santé publique n'est plus une valeur creuse : c'est un outil de domination des consciences qui répond à l'idéal d'efficacité du 19^e siècle, l'arme de conquête du "nouvel ordre sanitaire".

Les contrevenants sont désormais doublement coupables : une première fois parce qu'ils enfreignent la loi et une seconde fois parce qu'ils n'ont pas appris l'art de la médecine, de la chirurgie et de l'obstétrique. Ils menacent donc à la fois l'ordre et la santé publique.

Malgré ce courant de répression, la vigilance accrue des autorités et de l'accroissement des effectifs médicaux, c'est encore vers le guérisseur que se tourne le malade du 19^e siècle. À tel point que la transition entre l'ancien régime et la "société moderne" est bien moins violente que les textes le laissent supposer. Malgré "1789", les praticiens illégaux sont toujours aussi nombreux, mais ils se font plus discrets et savent aussi se défendre, en invoquant le caractère occasionnel de leur pratique ou la gratuité des services qu'ils peuvent rendre.

Il est donc difficile d'assimiler le recours aux médecines parallèles du 19^e siècle à de simples pratiques "résiduelles", souvenirs de temps ancien plus ou moins obscurs.

Au reste, les médecines parallèles elles-mêmes se transforment et de nouvelles voient le jour, tantôt sur le registre savant (homéopathie), tantôt sur le registre populaire (magnétisme). Au fil des progrès de la médicalisation, on constate donc que les médecines parallèles sont loin de perdre du terrain. Le parcours historique des relations entre médecine moderne et médecines alternatives fait apparaître que la médecine moderne s'est développé, dès le départ, contre les savoirs et les pratiques qui, étrangers aux seins propres, occupaient l'espace social dont elle avait besoin pour s'établir. La médecine moderne s'est dès lors construite à partir d'une rupture avec la vision globale du malade, fortement imprégnée de croyances et de valeurs culturelles, qui caractérise les médecines alternatives.

Elle a construit son objet de connaissance en dissociant l'approche du corps humain de tels modes de pensée.

Historiquement, il serait donc plus correct de dire que c'est la médecine moderne qui s'est délibérément démarquée des autres approches plutôt que d'affirmer que ce sont les médecines alternatives qui tentent de discréditer le monde scientifique.

L'HOMÉOPATHIE

L'homéopathie a été développée par le médecin allemand Samuel Hahnemann à la fin du XVIIIe siècle. Il a mis au point le principe de similitudes. Selon lui, toute substance, végétale, minérale ou animale, capable de provoquer chez un individu sain un certain nombre de symptômes est susceptible de guérir un sujet malade présentant un ensemble de symptômes semblables. Soigner le mal par le mal. Ces substances sont d'autant plus efficaces si elles sont diluées de façon importante. À tel point qu'au niveau chimique, il n'est plus possible de retrouver la moindre molécule de substance active.

Le principe de fabrication des produits homéopathiques est assez simple. Il suffit de diluer une goutte de produit actif dans 99 gouttes de solvant (eau, alcool) et de bien agiter, cette dilution est à 1CH. Une fois cette dilution obtenue, on prend une goutte de cette dilution et on la dilue de nouveau dans 99 gouttes de solvant, on obtient alors 2 CH et ainsi de suite. À 5CH (C pour centésimale et H pour Hahnemann), cela équivaut à une goutte dans l'équivalent d'une piscine communale. À 12 CH, cela équivaut à une goutte dans l'équivalent de toutes les mers du globe et à 15 CH, cela équivaut à une goutte dans l'équivalent de 50 fois le volume de la terre. Une fois ces dilutions effectuées, ces solutions seront imprégnées sur les granules de sucre. Il est considéré qu'à partir de 5CH, aucun produit ne peut avoir d'efficacité autant dilué. Le nombre d'Avogadro étant $6,0221415 \times 10^{23}$, l'homéopathe qui prescrit un produit dilué à 12CH, donc à 1024, donne une dilution où il devient difficile de retrouver une molécule de produit actif.

En 1988, Jacques Benveniste, chercheur à l'INSERM², postula que l'eau avait une mémoire et tenta de le prouver en vain. Selon sa théorie, lorsque l'eau rentre en contact avec la substance active, cette dernière ferait un transfert d'informations thérapeutique à l'eau sans transfert de matière. Les gens obtiendraient ainsi le résultat voulu alors même qu'il n'y a plus le composé actif de départ dans les granulés d'homéopathie. Il n'a jamais pu démontrer ce principe. Depuis, aucune recherche n'a été entreprise pour découvrir comment fonctionne l'homéopathie.

Plusieurs études ont été faites sur l'effet des produits homéopathiques, à ce jour, aucune n'a pu démontrer plus qu'un effet placebo. Ce résultat est confirmé par une étude³ de 2005. Pour parvenir à ce résultat, les chercheurs ont analysé plus de 200 essais cliniques évaluant toutes sortes de médicaments homéopathiques, qui ciblent des pathologies diverses allant des allergies aux troubles intestinaux. Tous ces essais ont été effectués selon la méthode du "double aveugle contre placebo". La moitié des malades recevaient le produit homéopathique et l'autre moitié le produit placebo. Un nombre équivalent d'études allopathiques, portant sur des pathologies analogues, a également été sélectionné pour servir de témoin. Les chercheurs ont conclu que les médicaments homéopathiques ne se comportent pas mieux que les placebos.

Par ailleurs, les produits homéopathiques sont vendus comme des médicaments, mais contrairement à ces derniers, pour l'autorisation de mise sur le marché en tant que médicament, ils n'ont pas besoin de preuves scientifiques démontrant leur efficacité.

² Human basophil degranulation triggered by very dilute antiserum against IgE, E. Davenas, F. Beauvais, J. Amara, M. Oberbaum, B. Robinzon, A. Miadonna, A. Tedeschi, B. Pomeranz, P. Fortner, P. Belon, J. Sainte-Laudy, B. Poitevin, J. Benveniste, Nature 333, 816-818, 30 juin 1988.

³ "Are the clinical effects of homoeopathy placebo effects? Comparative study of placebo-controlled trials of homoeopathy and allopathy

Original Text" Aijing Shang MD a, Karin Huwiler-Müntener MD a, Linda Nartey MD a, Peter Jüni MD a b, Stephan Dörig a c, Jonathan AC Sterne PhD b, Daniel Pewsner MD a d, Prof Matthias Egger MD, The Lancet, Volume 366, Issue 9487, Pages 726 - 732, 27 August 2005

L'OBJECTIF

L'objectif de ce Mystery shopping est de déterminer si les pharmaciens connaissent l'homéopathie et quelles informations ils donnent à leurs clients.

LA MÉTHODOLOGIE

Le CRIOC a mené une enquête qui a pris la forme d'un Mystery shopping durant le mois de mai 2010 auprès de 29 pharmacies établies à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre.

Les enquêteurs du CRIOC se sont présentés en tant que consommateurs anonymes désireux de soigner un membre de leur famille par homéopathie.

Le scénario utilisé est le suivant :

- Ma mère (sœur ou frère) a un zona. Après avoir discuté avec son amie, elle aimerait le traiter par homéopathie.
- Je ne connais pas l'homéopathie, qu'est-ce que c'est ?
- Qu'y a-t-il dans le produit ?
- Est-il efficace ?
- Est-il dangereux ?
- Y a-t-il des effets secondaires ?
- Y a-t-il des contre indications ?
- Est-ce un médicament ?
- Y a-t-il besoin d'une ordonnance ?
- Le pharmacien conseille-t-il de revoir le médecin traitant ?
- J'aurai aimé avoir une crème contre les démangeaisons. Le pharmacien propose-t-il plusieurs produits ? Le pharmacien précise-t-il s'il s'agit d'un produit homéopathique ou non ? Le pharmacien conseille-t-il de revoir le médecin traitant ?

Qu'y a-t-il dans les produits homéopathiques ?

La plupart des pharmaciens répondent à cette question soit en expliquant le principe de l'homéopathie, soit en indiquant qu'il s'agit de granules. Mais le personnel de 4 des 29 pharmacies visitées a conseillé d'aller voir le Médecin traitant.

Est-ce efficace ?

Pour les pharmaciens qui ne renvoient pas le consommateur chez le médecin, très peu affirment que l'homéopathie a une efficacité. La grande majorité parle d'un éventuel effet, mais que cela dépend d'une personne à l'autre.

Est-ce dangereux ?

Les pharmaciens sont unanimes à ce sujet, l'homéopathie n'est pas dangereuse.

Y a-t-il des effets secondaires ?

Là encore, les pharmaciens sont unanimes pour dire qu'il n'y a pas d'effets secondaires à l'utilisation de l'homéopathie.

Y a-t-il des contre indications ?

En ce qui concerne les contre-indications, les pharmaciens interrogés sont partagés. Une moitié pense qu'il n'y a pas de contre-indications, l'autre pense qu'il faut éviter la menthe et le café.

Est-ce un médicament ?

Les pharmaciens, dans leur grande majorité, répondent par la négative à cette question. Seuls deux pharmaciens sur les 29 ont répondu oui. Il est étonnant d'obtenir une telle réponse sachant que les produits homéopathiques portent la mention "médicament".

Y a-t-il besoin d'une ordonnance ?

Ils répondent de façon unanime qu'il n'y a pas besoin d'ordonnance.

Le pharmacien conseille-t-il d'aller voir un médecin ?

Sur les 29 pharmacies, seulement 15 ont conseillé d'aller voir un médecin. La proportion est plus importante en Flandre avec 12 pharmacies qu'en Wallonie et Bruxelles avec seulement 3 pharmacies.

J'aurai aimé avoir une crème contre les démangeaisons. Le pharmacien propose-t-il plusieurs produits ?

Sur les 29 pharmacies, 15 ont proposé un seul produit, l'homéoplasmine, un produit homéopathique. 6 ont conseillé d'aller voir un docteur et le reste a proposé plusieurs produits à nos enquêteurs.

Le pharmacien précise-t-il s'il s'agit d'un produit homéopathique ou non ?

À cette question, les pharmaciens de Flandre jouent la transparence et informent nos enquêteurs qu'il s'agit d'un produit homéopathique. À Bruxelles et en Wallonie, sur les 15 pharmacies visitées, seules 4 ont indiqué qu'il s'agissait d'un produit homéopathique. Pire encore, 6 pharmaciens ont dit qu'il ne s'agissait pas d'un produit homéopathique.

Le pharmacien conseille-t-il de revoir le médecin traitant ?

À Bruxelles et en Wallonie, seuls 4 pharmaciens sur 15 ont conseillé de voir un médecin. En Flandre, la moitié des pharmaciens ont conseillé d'aller voir un médecin.

LES AUTRES MÉDECINES ALTERNATIVES

Dans les médecines alternatives se retrouve toute une foule de techniques ou thérapies. Cela peut passer des plus reconnues en milieu médical par exemple l'ostéopathie ou la chiropraxie, aux plus farfelues comme la biologie totale ou la biologie immatérielle.

La caractéristique principale des médecines alternatives est qu'elles se basent sur une doctrine provenant d'un père fondateur et qui n'est jamais remise en cause ni éprouvée.

La médecine moderne, quant à elle, a aussi un père fondateur, Hippocrate. Contrairement aux médecines alternatives, la doctrine est toujours remise en question et éprouvée. Cette médecine relève de recherches continues et globales. Il y a une remise en question permanente des savoirs et pratiques de la médecine moderne.

Les consommateurs se tournent souvent vers les médecines alternatives suite aux limites de la pratique de la médecine moderne. Ces limites concernent surtout les réponses aux cas de maladies fonctionnelles (le malade présente des troubles chroniques, mais ceux-ci ne peuvent pas être mis en relation avec une cause physique précise, exemple : migraines, fatigue, difficultés digestives, maux de dos...) ou psychosomatiques. Le consommateur ne voyant pas ou peu de résultats de la part de la médecine moderne aura tendance à se tourner vers les médecines alternatives. Les consommateurs qui souffrent de maladies graves vont aussi avoir tendance à se tourner vers ce genre de techniques ou thérapies au dernier stade de la maladie. N'ayant plus rien à perdre, ils se raccrochent aux promesses de mieux être de ces médecines alternatives. D'autres encore les utilisent de façon préventive comme complément à une hygiène de vie dans le but d'acquiescer ou de maintenir une meilleure forme physique ou encore pour se débarrasser de mauvaises habitudes (tabac, alcool, drogue...). Certaines dérives peuvent se présenter dans le suivi de ces techniques et/ou thérapies. Certaines personnes peu scrupuleuses peuvent abuser de la faiblesse physique et/ou psychique des consommateurs pour abuser de leur confiance et leur soutirer une quantité importante d'argent contre des promesses de guérison. Certains praticiens n'hésitent pas à conseiller l'arrêt de la médecine moderne au profit de la médecine complémentaire. Ce genre de dérive entraîne des problèmes graves de santé qui peuvent

L'objectif de la loi Colla était de garantir pour chaque patient des soins de qualité. Pour ce faire, elle prévoit notamment un double système d'enregistrement : d'une part, les pratiques non conventionnelles doivent être enregistrées et, d'autre part, chaque praticien de celles-ci doit également être enregistré. Le rôle-clé est alors attribué à une commission paritaire qui doit notamment rendre un avis sur les conditions générales s'appliquant à l'exercice de toutes les pratiques non conventionnelles et les conditions auxquelles les praticiens d'une pratique non conventionnelle doivent satisfaire pour pouvoir être enregistrés individuellement. Mais comme cette commission paritaire n'a pas encore été constituée, elle ne peut pas jouer son rôle clé et par conséquent, la loi ne peut pas être exécutée pleinement.

Or, tant que la loi Colla n'a pas pris pleinement effet, la pratique d'une médecine non conventionnelle par un non-médecin équivaut à un exercice illégal de la médecine. La législation belge prévoit en effet que seuls les médecins ont le droit de poser un diagnostic et d'effectuer un traitement.

Des arrêtés royaux reconnaissant les organisations professionnelles de praticiens ont été publiés (A.R du 10 février 2003, du 10 novembre 2005 et du 6 avril 2010).

Cette omission de la mise en exécution complète de la loi Colla a aussi pour conséquence que toute autre loi qui peut avoir une influence sur la relation médecin-patient ne peut être d'application. Ainsi, par exemple, les dispositions de la loi du 22 août 2002 sur les droits des patients (publiée au Moniteur Belge le 26 septembre 2002) et de la loi du 31 mars 2010 relative à l'indemnisation des dommages résultant de soins de santé (publiée au Moniteur Belge le 2 avril 2010) ne pourront être appliquées aux praticiens d'une pratique non conventionnelle que lorsque la loi Colla sera pleinement exécutée.

Ces médecines alternatives ont également fait l'objet d'études par la KCE afin de connaître leurs bénéfices pour la santé.

En attendant une intervention législative, les patients n'ont aucune garantie officielle de qualité ni de sécurité.

EFFET PLACEBO

L'effet placebo est très souvent repris comme effet principal des médecines alternatives. La réponse placebo est la réduction de l'un des symptômes à la suite de la perception par le sujet des facteurs liés à l'intervention thérapeutique.

Il y a plusieurs éléments qui rentrent en jeu dans le bon fonctionnement de l'effet placebo :

- Le rituel thérapeutique : plus le consommateur appréciera le rituel proposé, plus il y aura de chance d'avoir un bon effet placebo.
- Les conditions environnementales : croyances du patient et de son entourage, l'attention de l'équipe soignante... Plus les conditions sont favorables au consommateur meilleur sera l'effet placebo.
- La relation patient/thérapeute : plus le consommateur aura confiance en son thérapeute, meilleur sera l'effet placebo.

L'effet placebo déclenche à l'intérieur du cerveau, la sécrétion d'endorphine, qui soulage la douleur et divers autres symptômes. L'effet placebo est donc la conséquence biochimique d'une suggestion symbolique.

MÉDECINES ALTERNATIVES ET DÉRIVES

Toutes les techniques et/ou thérapies alternatives ne sont pas recommandées. Il n'y a aucune preuve scientifique de leur bienfondé et des personnes peu scrupuleuses n'hésitent pas à utiliser des titres professionnels non protégés (ostéopathes, chiropraticien...).

Par ailleurs, certains praticiens n'ont pas les compétences nécessaires ou tout simplement ont une mauvaise pratique des techniques et/ou thérapies. Cela peut avoir un effet nocebo (inverse de l'effet placebo) ou avoir des conséquences sur l'état de santé (erreur d'un chiropraticien par exemple, entraînant des déplacements de vertèbres) et donc empirer l'état du consommateur.

Le principal facteur qui mène à ses dérives est le fait de faire une confusion entre croire qu'une médecine complémentaire fonctionne et savoir qu'une telle médecine fonctionne. En effet, le consommateur peut croire en son for intérieur au bienfait de cette médecine et par ailleurs, cela peut lui faire le plus grand bien. Mais, il faut faire attention à ne pas dériver sur "je sais que cette médecine complémentaire fonctionne puisque cela marche". Tout d'abord, savoir amène sur le terrain du savoir, de la science. Or la science a toujours éprouvé ses théories et elles doivent être reproductibles, ce qui est rarement le cas pour les médecines alternatives. Ensuite,

"ça marche", cela signifie aussi que c'est reproductible et scientifiquement prouvable. Un exemple très simple : un enfant tombe, il pleure. Sa maman arrive et lui fait un bisou sur son bleu. L'enfant arrête de pleurer et n'a plus mal. Ça marche à chaque coup, cela ne signifie pourtant pas qu'il s'agisse d'un bisou magique. Autre exemple : un thérapeute vend des colliers contre les enlèvements par des extra-terrestres. Je porte le collier et je ne suis pas enlevé. Ceux qui ont été enlevés ne portaient pas le collier. Mais ils ne sont pas là pour le raconter. Donc ça marche. . .

Les inconvénients ? Le plus gros est de confondre croire et savoir. "Bien sûr que ça existe puisque j'y crois" est la phrase typique de confusion. Surtout si on se retrouve en groupe pour croire. Au bilan :

- celui ou celle qui croit sur la base de textes prend le risque de se faire "démolir" scientifiquement sa croyance, et de se retrouver désespéré : il ou elle peut se retrouver confronté à des cas où ça ne "marche" plus (cas typique de certaines pratiques : tiens, j'ai un cancer, je mange pourtant mes 10 g par jour de vitamine C comme m'ont dit de le faire Cousin et le prix Nobel Pauling).
- celui ou celle qui croit peut s'empêtrer dans un "effet bystander" : si la Science prouve ma croyance, la Science est valable. Si la Science infirme ma croyance, alors la Science n'est pas valable, la Science n'explique pas tout, il s'agit d'un complot, etc. On change les règles du jeu en fonction des résultats.

Par ailleurs, tous les praticiens de médecines alternatives vont dire que leurs patients se sentent tous mieux et qu'ils reviennent. Forcément, les patients non contents de cette pratique ne reviennent pas et donc le praticien a une idée faussée du bienfait de sa pratique.

On peut répertorier les caractéristiques des médecines alternatives selon une combinaison différente de critères variables d'une médecine complémentaire à l'autre :

- Rejet romantique d'une hypothétique science ou médecine officielle, normale ou paradigmatique.
- Une rhétorique peu ou prou paranoïaque, vis-à-vis d'une sphère scientifique, officielle, allopathe, immanquablement complotiste.
- Une tradition forte, axée sur l'héritage d'un seul maître original, qui implique parfois un culte passéiste, mais aussi une inertie scientifique de la discipline.
- Un naturalisme présent, exposé sous forme de retour vers un état "naturel", forcément plus sain, plus pur, plus proche des "origines".
- Un jargon consacré, partageant ses origines entre des termes scientifiques parfois dévoyés, parfois mal compris, et des termes exotiques souvent empruntés aux sagesses orientales.
- Un très grand corpus de témoignages en guise de preuve.
- Un système de formation très rapide, onéreux, et autoprescriptif.
- Un recours à des notions simples et intuitives, souvent relevant de la pensée magique.

En fonction des combinaisons, certaines de ces médecines alternatives peuvent avoir des dérives sectaires.

Le CRIIOC a établi une liste non exhaustive de quelques une des pratiques non conventionnelles (comprenant des médecines alternatives et des techniques et/ou thérapeutiques) rarement utilisées par les médecins :

- Sophrologie
- Reiki
- Pélothérapie
- Phytothérapie
- Réflexologie
- Médecine ayurvédique
- Morphopsychologie
- Photothérapie
- Auriculothérapie
- Naturopathie
- Radiesthésie
- Méditation

paracétamol. Quelques jours plus tard, les mesures de cheville sont effectuées par des médecins. Il s'agit de résultats indéniables et objectifs. Les résultats montrent que dans les deux groupes le gonflement a diminué, et qu'aucune différence entre ces groupes n'apparaît. La conclusion sera que les deux traitements sont aussi efficaces, mais que l'homéopathie cause moins d'effets secondaires. Mais la mesure de ce résultat n'a en aucun cas été affectée par les traitements puisque le paracétamol ne réduit pas les gonflements. Ainsi, le paracétamol agit comme placebo. L'illusion est presque parfaite. Les journaux avides de ce genre d'études feraient comme gros titre "l'homéopathie meilleure que le paracétamol".

- Autre exemple d'étude de supériorité : la comparaison de soins homéopathiques contre la médecine conventionnelle pour une maladie chronique sérieuse, par exemple la maladie de Crohn. Plusieurs patients sont répartis de nouveau en deux groupes chacun traité avec l'un ou l'autre traitement; les résultats démontrent que le point final soigneusement choisi (par exemple, une marque de symptôme) ne révèle aucune différence entre les deux groupes. La conclusion sera : l'homéopathie est tout aussi efficace qu'un traitement standard sur la maladie de Crohn. Les gros titres seraient dès lors "Une preuve scientifique de l'efficacité de l'homéopathie contre la maladie de Crohn".
- Troisième exemple, l'étude pragmatique : Pour ce faire, il faut choisir des patients chroniquement malades et les répartir en deux groupes de façon aléatoire. Un groupe recevra des soins standard tandis que l'autre recevra des soins standard et de l'homéopathie. La mesure principale de cette étude pourrait être la satisfaction du patient (bien-être, qualité de vie ou autres). Les groupes avec homéopathie seront donc suivis par des homéopathes qui prennent davantage de temps et d'écoute du patient lors de la consultation. Les patients seront donc plus enclins à se sentir mieux. Les gros titres seront alors "l'homéopathie fait la preuve de son utilité pour les patients chroniquement malades".

6 MOTIFS D'AVEUGLEMENT DES CONSOMMATEURS

Les consommateurs sont parfois aveuglés par ces médecines alternatives. Au point que certains consommateurs peuvent mettre leur vie en danger, par l'arrêt de tout traitement de la médecine moderne au profit des médecines alternatives. Selon Jean Brissonet⁵, physicien, rationaliste, zététicien (personne qui fait l'étude rationnelle des phénomènes présentés comme paranormaux, des pseudosciences et des thérapies étranges), il existe 6 motifs d'aveuglement du consommateur :

- La dissonance cognitive, qui signifie que suite à une réalité en conflit avec la croyance, le consommateur refuse la réalité.
- La mémorisation sélective (ex : si un homéopathe prescrit des antibiotiques et des produits homéopathiques, pour le consommateur, il aura été soigné par l'homéopathie).
- La puissance du jargon, plus les termes utilisés sont incompréhensifs, plus c'est attirant.
- L'effet de chapelle, les consommateurs ont la sensation d'appartenir à une élite qui a trouvé la solution. Cela peut conduire vers des "sectes guérisseuses".
- Le mode de pensée anachronique (tout ce qui est naturel est bon)
- L'argument d'autorité.

DANGEREUX OU PAS

Une récente étude⁶ a encore démontré les dangers que représente l'utilisation des médecines alternatives en tant que traitement unique chez les enfants.

Ce qui paraît inquiétant avec les médecines alternatives, c'est la manière indirecte dont ces pratiques peuvent créer ou aggraver des pathologies par non-recours ou recours tardif au dispositif du système de santé officiel et donc à la médecine moderne. Ce non-recours peut être passif (hésitation psychologique du thérapeute à proposer le recours à la médecine moderne en cas d'aggravation ou de stagnation de la maladie) ou actif (le thérapeute conseille de ne pas recourir à la médecine moderne).

⁵ Jean Brissonet. Les pseudo-médecines, Editions book-e-book 2003

⁶ Archives of Disease in Childhood doi:10.1136/adc.2010.183152 « Adverse events associated with the use of complementary and alternative medicine in children », Alissa Lim, Noel Cranswick, Michael South, 22 December 2010

L'évaluation des traitements concurrents.

- La médecine scientifique est appelée allopathie.
- La méthode est condamnée par la science.
- L'inventeur est un génie, incompris par la science traditionnelle.
- Utilisation de mots comme paradigme, la physique quantique, les vibrations, l'énergie cosmique

LES RECOMMANDATIONS DU CRIOC

Il est clairement déconseillé d'arrêter le suivi par la médecine moderne. Cependant, si le besoin d'un mieux-être se fait ressentir et que les médecines alternatives peuvent y aider, il est conseillé de les utiliser en parallèle de la médecine moderne.

Pour le choix d'un nouveau thérapeute, il faut s'informer sur sa formation (diplôme légal, de quel institut, est-il membre d'une association, laquelle...). Sachez qu'un thérapeute qui ne possède pas de diplôme de médecin ne peut légalement pas poser de diagnostique ni d'actes techniques.

Il est aussi utile de se renseigner sur le champ d'application des thérapies, les méthodes utilisées et les résultats escomptés, afin de choisir celle qui convient le mieux. Une littérature abondante existe. Il faut toutefois se renseigner sur l'origine du document, la formation de son auteur, ses conceptions philosophiques ou idéologiques. Cela aidera vraisemblablement à faire la part des choses.

Il faut aussi demander à l'avance toutes les modalités du processus thérapeutique, et notamment les aspects financiers, ainsi que le nombre de consultations nécessaires, le recours ou non à des médicaments ou autres produits, les techniques utilisées et les conditions d'utilisation, les modifications éventuelles du style de vie (régime, travail, etc.).

Editeur responsable

Marc Vandercammen

CRIOC

Fondation d'utilité publique - NE 417541646

Boulevard Paepsem 20

1070 Bruxelles

Tel. 02 547 06 11 – Fax 02 547 06 01

www.crioc.be

Edition 2012

D-2012-2492-30



Le CRIOC contribue tant par le choix de ses activités que par l'information qu'il délivre au développement d'une consommation plus durable.

Il a mis en place un système de gestion de l'environnement pour ses activités et ses projets conformément aux exigences du règlement EMAS (Eco-Management and Audit Scheme (EMAS 1221/2009)), qui lui permet, entre autres, de mesurer ses performances environnementales dans un esprit d'amélioration continue.

La déclaration environnementale du CRIOC est disponible sur son site sur <http://www.oivo-crioc.org/files/fr/page12-EMAS.pdf>

© CRIOC Reproduction autorisée moyennant accord préalable de l'éditeur et mention de la source.